



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

LETTRE ÉCONOMIQUE DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 8 – Février 2022

Sommaire

LIBYE

- Nouvelle période d'incertitudes après l'investiture d'un nouveau Premier ministre
- Tenue du 14^{ème} Salon International de la Santé à Tripoli

TUNISIE

- Le cadrage budgétaire à moyen terme du gouvernement : une trajectoire de consolidation modérée
- Tunisaire et son programme de sauvetage pour renouer avec la rentabilité
- Tenue du 25^{ème} Congrès National de l'UGTT
- Sommet UE-UA à Bruxelles
- La Tunisie, tête de pont entre l'Europe et l'Afrique

CALENDRIER ET INDICATEURS

Editorial

La Tunisie n'avait pas besoin d'une crise de plus et c'est pourtant ce qui s'annonce, comme pour beaucoup de pays avec l'impact direct de la crise en Ukraine. Le gouvernement va devoir faire face au renchérissement des prix des carburants (pour mémoire le budget 2022 a été établi sur la base d'un baril à 75 USD alors qu'il est déjà à plus de 140 USD début mars) mais aussi des prix des céréales alors que la Tunisie importe près de 50% de sa consommation en blé. Dans un contexte de finances publiques dégradées, après deux ans de pandémie, ces dépenses supplémentaires vont être bien difficiles à financer.

Des perspectives plus optimistes pourraient en revanche venir du Fonds monétaire international. En effet, à l'issue de la mission technique virtuelle du 14 au 22 février, le FMI s'est déclaré satisfait de l'engagement des équipes gouvernementales. Il lui reste désormais à finaliser l'analyse de soutenabilité de la dette et les scénarii qui pourront être discutés pour un retour à une trajectoire soutenable, afin de démarrer les négociations. C'est ce lancement des négociations le plus rapidement possible que le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie appelle de ses vœux pour donner un signal aux investisseurs internationaux.

Fanny Labarthe

LIBYE

Actualités politiques

➤ Nouvelle période d'incertitudes après l'investiture d'un nouveau Premier ministre

Il y a un an, le Gouvernement d'Union Nationale avait été mis en place sous l'égide de l'ONU et Abdel Hamid Dbeiba avait été nommé Premier ministre pour mener la transition vers une normalisation politique. Dans cette optique, une double élection présidentielle et parlementaire avait été prévue le 24 décembre 2021. Cependant, ces élections ont été reportées *sine die* en raison de désaccords entre les pouvoirs de l'Est, incarnés par le Parlement et le maréchal Haftar, et les pouvoirs de l'Ouest, soit le gouvernement de Dbeiba et le Haut Conseil d'Etat.

Le pays est entré dans une nouvelle phase d'incertitudes politiques le 10 février, avec l'investiture d'un nouveau Premier ministre, Fathi Bashagha (ex-ministre de l'intérieur) par le Parlement.

Deux Premiers ministres rivaux coexistent actuellement puisque M. **Dbeiba, qui dénonce un vote illégitime, ne semble pas décidé à quitter ses fonctions** et considère que sa mission ne s'achèvera qu'après la désignation d'un gouvernement sorti des urnes. Le Parlement estime quant à lui que le mandat de M. Dbeiba expiré faute d'avoir pu organiser les élections de décembre. Le président du Haut Conseil de l'Etat (HCE) a également apporté son soutien au Parlement dans la désignation de M. Bashagha, affaiblissant d'autant plus la position de M. Dbeiba. Ce point d'accord entre le Parlement et le HCE, deux figures politiques de poids de l'Est et l'Ouest libyen, pourrait offrir une occasion de rassembler le pays autour d'un candidat et de stabiliser la situation politique.

L'ONU, dont l'objectif premier est d'organiser des élections nationales dans les meilleurs délais a appelé « toutes les parties et institutions à continuer de préserver la stabilité de la Libye » et a déclaré avoir pris acte de l'investiture de Bashagha.

Le gouvernement de **Fathi Bashagha, a reçu le vote de confiance du Parlement le 1^{er} mars mais n'a pas pu prendre ses fonctions compte tenu de la résistance du Premier ministre en place, M. Dbeiba.**

Evènements

➤ Tenue du 14^{ème} Salon International de la Santé à Tripoli



Le Service Economique Régional de Tunis a participé à la 14^{ème} édition du Forum Santé de Tripoli. Ce salon, qui s'est tenu du 13 au 15 février, avait une visée scientifique, à travers l'organisation de conférences, mais également commerciale, via la participation d'entreprises du secteur. La Tunisie était représentée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax. Parmi les participants libyens, étaient présents : des partenaires locaux d'entreprises internationales mais également des cliniques privées. Ces dernières jouent aujourd'hui un rôle majeur en Libye car elles se substituent au secteur public, celui-ci n'étant plus en mesure d'assurer son rôle. Historiquement bien structuré, le secteur de la santé libyen a été affecté par la période d'instabilité récente et continue de souffrir des pénuries d'équipements médicaux que le pays tente de résorber progressivement. Présentant une expertise reconnue à l'international dans ce domaine, les entreprises françaises peuvent l'y aider. Elles étaient d'ailleurs largement représentées à cet évènement (Air Liquide healthcare, Surgiris, Steam France, etc.) grâce à la présence de partenaires locaux.

TUNISIE

Actualités économiques

➤ Le cadrage budgétaire à moyen terme du gouvernement : une trajectoire de consolidation modérée

Le cadre budgétaire à moyen terme, publié en annexe de la loi de finances 2022, est explicite sur les origines structurelles de la situation financière actuelle au-delà des effets de la crise sanitaire. La défaillance de la gestion des entreprises publiques, l'explosion de la masse salariale publique ou l'inefficacité du système de subventions sont expressément citées. Alors que la poursuite des répercussions de la crise sanitaire perturbe les perspectives de reprise, que les besoins de financement annuels par emprunt de l'Etat se maintiennent à près de 20 Md TND (environ 6 Md EUR) et que la dégradation de la note souveraine tunisienne ferme l'accès aux marchés financiers, quatre axes de réformes – masse salariale, subventions, entreprises publiques et fiscalité sont explicités pour rééquilibrer la trajectoire budgétaire. Pour autant la trajectoire proposée de consolidation budgétaire sur la période 2022-2024 semble assez modérée.

Quatre grands axes de réformes pour aboutir à une trajectoire budgétaire plus soutenable

Le rapport fixe les grands axes de réformes nécessaires à la maîtrise de la masse salariale sans toutefois aller au-delà des mesures préliminaires déjà évoquées lors de la mission de la DG Trésor fin janvier. Si la nécessité de **mesures « urgentes » de rationalisation des rémunérations et missions** est évoquée, rien n'est précisé au-delà d'une « reconsidération » sans effet rétroactif des accords de revalorisation salariale signés en février 2021 avec l'UGTT, et le « report » de l'application de la loi 38-2020 qui prévoyait le recrutement de 10 000 chômeurs diplômés de longue durée par an. **De même les programmes de réduction des effectifs** se limitent à un nouveau programme de retraite anticipée et de départs volontaires assortis d'indemnités. Aucune réduction des recrutements n'est évoquée dans le document. Enfin, **l'amélioration de la gestion de ressources humaines** doit permettre un recours accru au télétravail et une plus grande mobilité au sein du secteur public et vers le secteur privé.

Une réforme progressive du système de compensation des prix, limitée en 2022 aux carburants, est envisagée jusqu'en 2026. Seules les subventions aux carburants sont soumises dès cette année à un mécanisme d'ajustement progressif, avec un objectif d'extinction des mécanismes de compensation entre prix de production/importation et prix à la consommation à l'horizon 2026. La révision effective des subventions sur les produits de base, très sensible, n'est envisagée qu'à partir de 2023 jusqu'en 2026, après s'être assuré de la faisabilité de la mise en œuvre concomitante d'un système ciblé d'allocations directes.

La réforme des entreprises publiques s'articule autour de la refonte de la fonction actionariale de l'Etat, la restructuration financière des EP et la révision de leur gouvernance. **(i) La refonte de la politique actionariale de l'état** devrait se traduire par la réforme de sa stratégie de participation dans les entreprises publiques, le renforcement de partenariats avec le secteur privé et la cession des participations non stratégiques. **(ii) La restructuration financière des EP suppose** a) l'apurement des dettes entre l'Etat et les entreprises, notamment des dettes croisées dans les secteurs de l'énergie et la santé, b) un audit du patrimoine des grands établissements publics, c) la restructuration des dettes bancaires d) la réévaluation des actifs et la cession de ceux non nécessaires et e) l'établissement d'une politique de couverture des risques de marché et la rationalisation de l'octroi des garanties et soutiens de l'État. **(iii) La modernisation de la gouvernance interne des établissements publics** appelle a) la généralisation de contrats de performance avec l'Etat, b) la réforme des conditions de nomination et rémunération des dirigeants, c) la mise en œuvre effective des textes déjà adoptés fixant les principes de sélection et évaluation des administrateurs et d) la dissociation des fonctions de président et de directeur général. Cet axe a par ailleurs pour but de revoir le cadre légal et réglementaire et les conditions des débats sur les missions externes, et la mise en place d'un système de promotion et de récompenses basé sur la compétence, le mérite et les objectifs.

Enfin, le quatrième pilier de réforme concerne la fiscalité autour de trois axes. D'une part, **le recours accru à la numérisation doit permettre d'optimiser le recouvrement de l'impôt.** D'autres part, des mesures de renforcement de l'efficacité de l'administration fiscale, de rationalisation de la TVA dans ses modalités d'exonération et de collecte, et des campagnes de communication pour améliorer le consentement à l'impôt sont prévues pour **limiter niches et évasion fiscale et**

élargir la base fiscale. Enfin, plusieurs mesures visent à établir une fiscalité incitative pour une économie durable (incitations fiscales à la souscription de « crédits verts », au financement d'investissements durables à l'achat de voitures électriques et hybrides).

Pour autant la trajectoire proposée de consolidation budgétaire sur la période 2022-2024 s'avère particulièrement modérée, avec peu d'impact en 2022

La trajectoire de réduction du déficit est limitée sur la période 2022-2024 par rapport à l'ampleur des réformes annoncées ; l'essentiel de l'effort serait reporté à 2024 et au-delà. En effet, un retour à l'équilibre budgétaire est programmé pour l'année 2026, **scénario peu plausible car il implique un effort de consolidation de 5,3 point de PIB entre 2025 et 2026 contre une réduction de seulement 3 points de PIB de 2022 à 2024** (de 8,3% en 2021 à 5,3% sur la période 2022-2024). Dans un contexte de croissance modérée (+2,5% entre 2022 et 2024, et +3,0% d'ici 2026), le maintien d'un déficit primaire significatif de 2,1% du PIB en 2024 hypothèque les perspectives de stabilisation de la trajectoire d'endettement.

Le rythme de réduction des dépenses apparaît modéré en 2022 et l'essentiel de l'effort est différé à 2023. Les dépenses progresseraient en moyenne de 3,8% par an sur la période 2022-2024, mais encore de 6,6% sur la seule année 2022. Bien que ramenées de 35,3% du PIB en 2021 à 31,1% en 2024 leur poids resterait supérieur à celui de 2019 (29,3% du PIB). **Le rythme de croissance annuelle de la masse salariale serait ramené de 10 à 12% par an entre 2011 et 2020 à 4,3% par an entre 2022 et 2024, mais encore 6% cette année.** Son poids serait ramené de 16,4% du PIB en 2020 à 15,5% en 2022 et 14,4% d'ici 2024 encore loin du niveau de 10,6% en 2010. **Les réformes du système de compensation auraient un impact significatif, mais uniquement à partir de 2023.** Les dépenses d'interventions, qui intègrent les subventions, continueraient d'augmenter cette année (+10,6%) avant de reculer de 8,6% en 2023 puis 3,4% en 2024. Les seules dépenses de subventions des prix seraient ramenées de 11 à 6,8% des dépenses budgétaires et de 3,8 à 2,1% du PIB entre 2020 et 2024. **Peu d'efforts d'ajustement budgétaire sont planifiés cette année, d'où le faible impact des mesures prévues en 2022,** notamment concernant la réduction de la masse salariale (la baisse des effectifs de l'ordre de 1% parallèle à une augmentation de 9,1% du salaire brut moyen annuel par personne). La majorité des réformes structurelles significatives sont reportées à 2023. **Aucune marge de manœuvre**

budgétaire supplémentaire n'apparaît pour des dépenses d'investissement essentielles à la relance qui stagnent à un faible niveau de 3% PIB entre 2022 et 2024.

La trajectoire des revenus ne traduit pas non plus les effets structurels d'une réforme de fond de la fiscalité synonyme d'élargissement de la base fiscale sur la période 2022-2024. Le rebond de 13,5% des recettes fiscales prévu cette année, qui s'essouffle par la suite (hausse de 2% puis 7,3% en 2023 et 2024), ne semble traduire que la projection de nouvelles recettes « conjoncturelles » suite aux mesures de la loi de Finance 2022 telles que la hausse des droits de douanes, la réforme de l'exonération de TVA et les programmes d'amnisties fiscales. Alors que l'accroissement des recettes fiscales en 2022 alimente l'essentiel de la réduction du déficit attendu cette année, **les projections ne semblent pas intégrer l'impact de réformes fiscales structurelles visant à élargir la base fiscale et renforcer le recouvrement.**

cyril.moree@dgtresor.gov.fr

Actualités sectorielles

- **Tunisair et son programme de sauvetage pour renouer avec la rentabilité**



La compagnie aérienne nationale Tunisair fait face, depuis plusieurs années, à de véritables difficultés économiques. Son déficit ne cesse de croître, s'élevant à plus de 18 M TND (5,5 M EUR) en 2019 et son image se détériore. La crise sanitaire de 2020 et le ralentissement du secteur des transports aériens n'a fait qu'aggraver la situation économique de la compagnie. Fin 2020, les pertes nettes de Tunisair s'élevaient à plus de 336 M TND, soit 103,2 M EUR. En 2021, si le montant des revenus générés est en augmentation de 123 M TND (37,7 M EUR), le déficit reste élevé, en lien avec la hausse de ses dépenses (carburant, redevances aéroportuaires et assistance commerciale, et catering). Dans ce contexte, et avec le soutien du gouvernement, la compagnie s'est engagée à mener un programme de restructuration visant à réduire ses

dépenses et à se conformer aux standards internationaux. Ce programme vise essentiellement à renouer avec la rentabilité. D'après Khaled Chelli, PDG de la compagnie, ce programme sera organisé autour de quatre piliers, dont le renouvellement de la flotte d'aéronefs. Le 10 février 2022, Tunisair a ainsi réceptionné un nouvel Airbus A320neo, moyennant un coût de 750 M TND (soit 230M EUR). Cet avion Airbus est le deuxième reçu par la compagnie depuis décembre 2021 et s'inscrit dans une commande de 5 avions auprès de l'entreprise française, qui seront livrés progressivement d'ici 2023 (en août 2022, septembre 2022 et avril 2023). La réception de ces nouveaux avions devrait permettre de diminuer le retard des vols et de desservir des destinations plus lointaines, de quoi redorer l'image de la compagnie auprès de ses clients. Le programme de « sauvetage » de Tunisair prévoit également le départ de plus de 1000 employés à partir de 2022, sur une période de 2 à 3 ans. En effet, la compagnie compte un nombre d'employés par avion bien supérieur à la norme internationale (en 2018, on comptait 165 employés pour un avion, contrairement à 80 pour un avion dans la plupart des autres compagnies internationales), un coût affaiblissant d'autant plus le bilan de la compagnie.

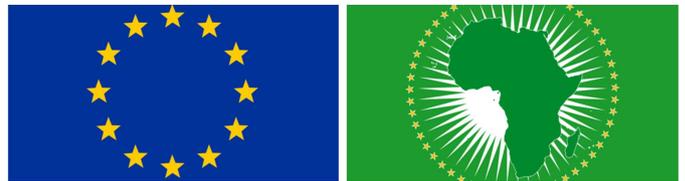
Evènements

➤ Tenue du 25ème Congrès National de l'UGTT

Le 25^{ème} Congrès National de l'UGTT (Union générale tunisienne du travail) s'est tenu les 16, 17 et 18 février à Sfax. Ce congrès, qui a lieu tous les 5 ans, est l'instance suprême de décision de l'Union. Alors que plusieurs syndicalistes se sont opposés à son organisation cette année, 585 congressistes se sont réunis pour débattre de diverses questions syndicales régionales et sectorielles et élire les 35 nouveaux membres du Bureau. **Noureddine Taboubi a été réélu Secrétaire général** et sa liste a obtenu les 15 sièges du Bureau exécutif (dont deux femmes, contre une seule précédemment). Les congressistes ont également élu les membres de la commission nationale du règlement intérieur et ceux de la commission nationale de contrôle financier. La nouvelle direction va désormais pouvoir présenter ses contre-propositions au programme de réformes du gouvernement dans le cadre des négociations avec le FMI. Ainsi, au lendemain du Congrès de l'UGTT, Noureddine Taboubi s'est réuni avec le président de l'UTICA (Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat), Samir Majoul, et le vice-président de la

Banque Mondiale pour la région Moyen-Orient Afrique du Nord, Ferid Belhaj, afin de discuter de la création d'un pool d'experts communs pour proposer des réformes constructives à l'économie tunisienne. Le 22 février, les deux centrales syndicales se sont à nouveau réunies et accordées à renforcer leur partenariat pour faire face à la crise qui secoue actuellement le pays. **L'UGTT et l'UTICA proposeront prochainement au gouvernement un programme commun de sauvetage et de relance économique.**

➤ Sommet de l'UE – UA à Bruxelles 17-18 février



Le 6^{ème} Sommet de l'Union Européenne (UE) – Union Africaine (UA) qui s'est tenu à Bruxelles les 17 et 18 février était coprésidé par le Président du Conseil européen, Charles Michel, et par le Président de l'UA et du Sénégal, Macky Sall. Les dirigeants se sont accordés sur **une vision commune pour un partenariat renouvelé, durable et prospère**, et ont annoncé **un paquet d'investissements Afrique-Europe de 150 Md EUR au service d'une ambition commune pour 2030 de l'UA**. Le paquet aura pour objectif de stimuler l'investissement public et privé dans les secteurs de l'énergie, des transports, du numérique, de la santé, de l'éducation, etc.

Le Président de la Tunisie, Kaïs Saïed, était présent à Bruxelles, premier déplacement à l'étranger depuis le 25 juillet 2021, l'occasion de s'entretenir avec un certain nombre de chefs d'état européens et africains. Le Président a échangé avec la Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, qui lui a rappelé l'importance d'un retour à un fonctionnement parlementaire démocratique et à un équilibre institutionnel effectif pour la Tunisie. Kaïs Saïed a également rencontré le Chancelier de la République d'Autriche, Karl Nehammer, et le président du Conseil national libyen, Mohamed el-Menfi, son homologue égyptien, Abdelfatah Al-Sissi, son homologue français, Emmanuel Macron. Si certains estiment que la participation tunisienne au Sommet n'a pas dépassé le stade de la figuration et n'était pas assez préparée, le Président Saïed a souligné son ferme engagement à garantir les droits de l'homme et son adhésion aux valeurs de démocratie, de justice et d'indépendance de la justice. Il a par ailleurs déclaré dès son arrivée à Bruxelles qu'il s'agissait maintenant «

d'ouvrir de nouvelles perspectives dans les rapports avec l'Union européenne et avec le monde entier. [...] Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de l'histoire et il nous faut de nouvelles idées et de nouveaux concepts. Soyons donc au rendez-vous avec cette nouvelle histoire ». Selon l'ambassadeur de l'UE en Tunisie, Marcus Cornaro, la participation de la Tunisie au Sommet a été « *riche et positive* » et l'UE continuera de soutenir le pays à travers de nombreux projets relatifs à la transformation digitale, les startups et l'énergie.

En marge du Sommet, l'Organisation Mondiale de la Santé a annoncé que **la Tunisie ferait partie des 6 pays du continent africain** (avec l'Égypte, le Kenya, le Nigeria, le Sénégal, et l'Afrique du Sud) **à recevoir la technologie nécessaire à la production de vaccins à ARN messager.**

➤ **La Tunisie, tête de pont entre l'Europe et l'Afrique**



©EU-Africa Business Forum

La 7ème édition du Forum des Affaires entre l'Union Européenne et l'Afrique (EABF) a eu lieu en virtuel du 14 au 18 février. Ce forum, qui a lieu tous les trois ans en parallèle du Sommet UE-UA, est un **événement majeur du dialogue public-privé entre l'UE et l'Afrique**. Il vise à **accroître les opportunités de coopérations économiques durables** en réunissant des dirigeants d'entreprises africains et européens et des décideurs politiques pour discuter des moyens d'améliorer le climat d'investissement et d'accroître les possibilités de partenariats économiques. Le dernier forum avait conclu de la nécessité d'un dialogue public-privé permanent et structuré entre l'UE et l'Afrique à différents niveaux. Cette année, le Forum des affaires a mis l'accent sur l'objectif de **développer une vision commune dans cinq domaines** : la transition verte et l'énergie, la transformation digitale, la croissance durable et l'emploi, la paix et la gouvernance, et la migration et la mobilité.

« **La Tunisie, tête de pont entre l'Europe et l'Afrique** » est l'intitulé du séminaire organisé le 15 février par la FIPA-Tunisie (Agence de promotion des investissements étrangers), la Délégation de l'UE et la SFI (Société

Financière Internationale, relevant de la Banque Mondiale), à l'occasion du forum des affaires. Ce webinaire, présidé par l'Ambassadeur de l'UE en Tunisie, Marcus Cornaro, était centré sur **le rôle de la Tunisie comme plateforme entre l'UE et l'Afrique** et sur les opportunités qu'elle présente pour les entreprises et les investisseurs. Alors que certains ne voient la Tunisie qu'à l'aune de sa situation économique et budgétaire tendue, l'Ambassadeur de l'UE a souligné que le pays « *est une plateforme idéale pour accroître les liens économiques entre les continents africain et européen* », de par sa position géographique, ses accords de libre-échange avec l'UE et l'Afrique, et ses atouts compétitifs dans plusieurs domaines. « *De nombreuses opportunités de coopération et d'investissement triangulaires existent déjà et méritent d'être explorées davantage* », a-t-il déclaré. Le directeur de la FIPA-Tunisie, Abdelbaset Ghanmi, a quant à lui rappelé que le pays était très prisé par la communauté d'affaires européenne et qu'il était en voie de conquérir des marchés africains à fort potentiel de développement, grâce à « *sa structure industrielle durable, modulable et adaptée aux exigences internationales en pleine mutations* ». Il y a en effet « un fort potentiel à l'exportation vers l'Afrique Subsaharienne dans le secteur industriel », souligne Tarek Cherif, président de la CONECT (Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie). D'après lui, la Tunisie a un grand rôle à jouer face à la croissance rapide de la population africaine à travers son industrie et sa capacité à créer de l'emploi. Par ailleurs, le programme de la SFI, « Tunisia Investment Climate Reform », pour améliorer l'environnement des affaires tunisien, a permis l'amélioration de certaines réglementations économiques et le renforcement des capacités des entreprises tunisiennes et des institutions, selon Alejandro Alvarez de la Campa, responsable du service conseil de la SFI. Le webinaire a ainsi permis de dresser un tableau exhaustif du climat des affaires et des opportunités d'investissement et d'entrepreneuriat en Tunisie.

CALENDRIER ET INDICATEURS

Calendrier

Libye :

- **9-15 mai : Foire internationale de Tripoli**

L'opportunité de rencontrer des exposants internationaux de divers secteurs : agroalimentaire, BTP, pharmaceutique, artisanat, services, etc. La Tunisie participera à l'évènement en tant que pays invité d'honneur d'après le CEPEX (centre de promotion des exportations).

Tunisie :

- **1^{er}-2 mars : Conférence libyo-tuniso-algérienne sur la transition vers une économie numérique libre, à Tunis**
- **3 mars : 2^{ème} Forum transfrontalier de microfinance, à Sfax**
- **11 mars : intervention de l'Equipe France (Business France, service économique AFD Expertise France & Proparco), à Hammamet**
- **17-18 mars : Réunion Réseau France (Team France Export) avec Business France, à Tunis**
- **30 mars : Grand Prix VIE Tunisie 2022**

Cérémonie de remise du Grand Prix VIE Tunisie, organisé par Business France, les CCE, le Club VIE, en partenariat avec la CTFCI et l'IFT, sous le parrainage de monsieur l'Ambassadeur de France en Tunisie. Cet événement récompensera les meilleures expériences VIE en Tunisie

- **26-28 avril : Salon International SeaFood 2022, à Barcelone**
La Tunisie participera au salon à l'initiative de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles « APIA », et en collaboration avec le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche « GIPP ».
- **31 oct. – 2 nov. : 5^{ème} Colloque international sur le tourisme dans le monde arabe, à Sousse**

Régional :

- **27-28 août 2022 : Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD 8)**

Par le biais de cette conférence, le Japon vise à soutenir le processus de développement du continent africain dans l'ère post-covid.

Indicateurs

Indicateur	Tunisie	Libye
Population 2020	11 708 370	6 871 287
Croissance du PIB	+2,9% (g.a.) (2021)	-60,3% (g.a.) (2020)
PIB par habitant 2020	3 574 USD	4 047 USD
Taux de chômage	18,4% (T3 2021)	18,6% (2020)
Taux d'inflation	6,6% (déc. 2021)	3,9% (déc. 2021)
Taux d'intérêt directeur	6,25%	3,0%
Balance commerciale	-16,2 Md TND (déc. 2021)	+3,2 Md LYD (déc. 2020)
Compte courant	-6,6 Md TND (nov. 2021)	+5,7 Md LYD (déc. 2019)
Dettes publiques	102,2 Md TND 81,5% du PIB (oct. 2021)	155% du PIB (déc. 2020)
Flux d'IDE	946 M TND (-7,4% en g.a.) (S1 2021)	-482 M LYD (-28,3% en g.a.) (déc. 2019)
Production de pétrole brut	40 300 b/j (2021)	1,07 M b/j (jan. 2022)
Indice de perception de la corruption 2021	70^{ème}/180	172^{ème}/180
Coronavirus (28 fév. 2022)		
- Contamination	998 230	494 446
- Décès	27 784	6 261
- Primo-vaccinés	61%	31%
- Vaccinés (2 doses)	50%	16%

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international